

Développer la qualité de vie au travail pour prévenir les risques psycho-sociaux

Objectifs pédagogiques de la formation

- Définir la QVT dans le contexte des organisations de travail
- Comprendre, pour mettre en œuvre, une démarche QVT
- Mettre en œuvre une démarche QVT : s'approprier une ou plusieurs étapes de la démarche préalable au diagnostic
- Préparer et mettre en œuvre la phase de diagnostic
- Lancer, suivre et évaluer le plan d'action
- Mettre en place les conditions de pérennisation de la démarche

Bénéficiaires

Toute personne intervenant dans la qualité de vie au travail

Pré-requis éventuels nécessaires

Aucun pré-requis pour suivre cette formation

Programme / contenu pédagogique

○ LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

- La centralité du travail dans nos organisations et culture
- Définition de la QVT : une dynamique vertueuse
- Relations risques psychosociaux et QVT
- Les acteurs de la QVT et leurs implications

○ LA DYNAMIQUE VERTUEUSE DE LA QVT

- Les différentes étapes de la démarche
- L'importance des temps précédents le diagnostic et le plan d'actions (projet stratégique de la structure, accord, Copil, plan de communication,...)
- Démarches participatives et impacts sur la démarche en termes de santé au travail

○ LA PHASE DE DIAGNOSTIC

- Finalité du diagnostic, base conceptuelle (hypothèses liées au travail, aux marges de manœuvre, au développement des compétences, au soutien au sein d'un groupe de professionnels...) produit du diagnostic, enjeux des modalités des modes de recueil de données et leur exploitation (Baromètre QVT, DUERP, données sociales : analyses et constructions d'hypothèses (pistes de résolution, ...))
- Déclinaison de la démarche : objectifs et méthodes de recueil qualitatifs, entretiens collectifs, modalités d'animation et supports

○ LE PLAN D'ACTION

- Etapes clés ; priorisation des actions ; pilotage ; évaluation ; communication des productions des étapes et groupes de travail
- Animation de la démarche, COPIL, communication...

Compétences attendues à l'issue de la formation

Connaître et comprendre une démarche de QVT

Contribuer à la formalisation d'une démarche de QVT

Intervenant

François POLIDORI : Directeur du Pôle Travail & Développement, Psychologue du travail, IPRP,

Anne-Claude GOURVENEK : Consultante-formatrice en accompagnement et conduite du changement,

Valeria REYES : Consultante-formatrice en accompagnement et conduite du changement, analyse de pratiques, qualité de vie au travail, gestion du stress, les diagnostics RPS.

Accompagnement et outils pédagogiques

Formation 100% à distance

Accompagnement via les forum dédiés, mise à disposition de supports à distance, échanges et analyses de situations réelles (cas des stagiaires) ou de cas d'étude à partir d'outils de partage de travaux à distance, de classes virtuelles synchrones.

Evaluation des compétences acquises

Remise d'une attestation de fin de formation

Evaluation de la formation

Evaluation de la formation par les stagiaires

Durée et planification

14 heures de formation réparties en 4 séances de 1 heure de classe virtuelle, 6 heures de travaux personnels accompagnés et 4 heures de travaux partagés sur forum.

► [Se référer au planning](#)

Tarif

1 000 € / jour / personne.

Somme forfaitaire exonérée de TVA

Ouverture de la formation soumise à un minimum de 3 inscrits



BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONVENTION DE FORMATION SIMPLIFIÉE

En application des dispositions du livre III, sixième partie, du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Entreprise / Organisme :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **SIRET :**

Email (signataire ou gestion de la convention) :

Souhaitez inscrire à la formation **Développer la qualité de vie au travail pour prévenir les risques psycho-sociaux**
 Dans le cadre d'un financement FNE - OUI : Non :

Le/s participant/s suivant/s :

* Informations indispensables à l'ouverture du compte sur la plateforme d'enseignement numérique de formation

	civilité	nom	prénom	date de naissance*	email de connexion*
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Si vous souhaitez inscrire plus de salariés à cette formation, n'hésitez pas à joindre une liste en annexe de ce document.

Date : [Se référer au planning](#)

Nombre d'heures : 14 heures

Montant par participant : 1000 € exonéré de TVA.

Montant total de la présente convention = 1000 € x =

(Nombre participants x coût formation)

Organisation et modalités de la formation :

Le programme, le planning et les objectifs de formation ont été remis à l'élève et à l'entreprise, et sont annexés à la présente convention.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des documents cités ci-dessus.

N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 – code APE 8542Z

Cnam – Direction du marketing et de la relation client
 25 bd Guy Mollet – bp 31115 – 44311 Nantes cedex 3
 tél. : 02 40 16 16 60 – entreprises@cnam-paysdelaloire.fr

Un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action. La présente convention est effective sous réserve que ce nombre soit atteint.

La formation ouverte à distance

Les formations sont dispensées en FOAD (formation ouverte à distance) et le Cnam répond à la réglementation en vigueur pour ce type de modalité - **Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences.**

Le dispositif employé est la formation accompagnée par un enseignant, via la plateforme numérique de formation du Cnam à l'aide de supports pédagogiques spécifiques et d'échanges réguliers.

Le Cnam dispose d'un espace numérique de formation (ENF), portail numérique intégrant une plateforme numérique de formation. Chaque stagiaire a un compte personnel d'accès. Des contenus de cours (sous forme de ressources numériques de type pdf, vidéo, exercices, quiz d'acquisition de connaissances et d'autoévaluation, exercices collaboratifs, cas pratiques...) sont proposées selon un scénario pédagogique conçu en fonction des objectifs à atteindre, et des connaissances à acquérir, en conformité avec le programme de formation.

Lors de l'usage de l'espace numérique de formation, une assistance technique est prévue.

L'entreprise s'engage avant l'inscription à valider que le salarié inscrit est équipé et connecté pour pouvoir suivre une formation à distance dans de bonnes conditions de travail.

Dispositions financières :

Le paiement s'effectuera à l'inscription.

Dans le cas d'une convention FNE, la société s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès de la DIRECCTE ou de son OPCO.

Annulation d'inscription

- ❖ Pour toute annulation adressée moins de 14 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dûs.
- ❖ Hors dispositif FNE le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.

En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté

En cas d'annulation de ce stage court par le Cnam des Pays de la Loire, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, le versement effectué vous sera entièrement restitué par virement.

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Règlement

Le paiement par virement bancaire est à privilégier afin de ne pas retarder la validation des inscriptions :

Merci de joindre copie de l'avis de virement à votre inscription.

IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158

Entreprise :

Nom signataire :

Prénom signataire :

Fonction :

Pour l'organisme de formation
Cnam des Pays de la Loire
et par délégation de son directeur
Yannick Lefeuvre
Sébastien Bricaud
Responsable Plateforme administrative
Signature et cachet